

BULLETIN D'INFORMATION n° 4/2020

Chers habitants de Breuschwickersheim.

Suite à mon élection en tant que Maire le 25 mai dernier, je vous adresse, au nom de mon équipe tous nos remerciements pour la confiance accordée. Pour les 6 années à venir, votre Conseil Municipal s'attachera :

- à améliorer notre cadre de vie,
- à soutenir les associations et les commerces qui insufflent la vie dans notre village,
- et à réaliser notre grand projet qui est la construction d'un périscolaire tout en menant une réflexion globale concernant les bâtiments communaux

Je profite de l'occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à développer une belle solidarité dans notre village durant la difficile période de confinement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Votre Maire, Madame Doris TERNOY

Pour avoir un suivi régulier des informations, nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la Commune www.breuschwickersheim.fr

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL, ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Le lundi 25 mai 2020 a eu lieu le Conseil Municipal d'installation des conseillères et conseillers municipaux élus le 15 mars 2020. Ainsi vos nouveaux élu(e)s sont :

- 1. Madame Doris TERNOY
- 2. Monsieur Lucien KRATZ
- 3. Madame Anne RITTER
- 4. Monsieur Emmanuel MEPPIEL
- 5. Madame Sylvie ARBOGAST
- 6. Monsieur Jean MEYER
- 7. Madame Annie DIEMER
- 8. Monsieur Patrick ZEISSLOFF

- 9. Madame Sophie OUVRARD
- 10. Monsieur Olivier MULLER
- 11. Madame BIRGY LOZANO Odile
- 12. Monsieur Etienne BRUN
- 13. Madame Aurélie SCHMIDT
- 14. Monsieur Jean-Louis NIEDERST
- 15. Monsieur Daniel SEIFERT (suite à la démission de Madame BIRRY Brigitte)

Lors de ce premier conseil municipal a également eu lieu l'élection du Maire et de ses Adjoints.

- → Votre nouveau Maire est Madame Doris TERNOY
- → Vos nouveaux Adjoints sont :
 - Monsieur Lucien KRATZ en charge des finances, de la communication et de la vie associative et culturelle
 - Madame Anne RITTER en charge de l'enfance, des affaires scolaires et des seniors
 - Monsieur Emmanuel MEPPIEL en charge des espaces verts, de la voirie et de l'éclairage public

Pour contacter vos élus merci de vous adresser à la Mairie au 03.88.96.00.05 ou par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr

Lors du deuxième Conseil Municipal, vos élus ont :

- désigné les délégués de la Commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) d'Achenheim, dont la mission est la gestion du gymnase du collège d'Achenheim. Les titulaires sont : Doris TERNOY et Patrick ZEISSLOFF et les suppléants : Lucien KRATZ et Sophie OUVRARD
- désigné les délégués de la Commune au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)
 Les Châteaux dont la compétence porte sur l'enfance, à savoir la gestion des périscolaires des 5 Communes membres et du multi-accueil Les Lutins des Châteaux implanté à Breuschwickersheim. Les titulaires sont : Doris TERNOY et Sylvie ARBOGAST et les suppléants : Lucien KRATZ et Anne RITTER
- et proposé à l'administration fiscale des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs

Lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal seront notamment créées et constituées les commissions communales.

Tous les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal peuvent être consultés sur le site de la Commune <u>www.breuschwickersheim.fr</u>

FONCTIONNEMENT DE LA MAIRIE, DE L'AGENCE POSTALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX :

<u>MAIRIE</u>: Comme indiqué dans notre bulletin précédent, afin de garantir la santé de nos administrés mais également de nos agents, depuis le 11 mai 2020 et jusqu'à nouvel ordre, l'accueil physique de la Mairie se fera uniquement sur rendez-vous. Pour prendre rdv contactez la mairie par téléphone au 03.88.96.00.05 ou par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr.

Merci de prévoir un masque pour votre rdv en Mairie et de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique (au moins 1m).

AGENCE POSTALE COMMUNALE: L'Agence Postale Communale vous reçoit aux horaires habituels, merci de respecter les gestes barrières et les mesures de distanciation physique (au moins 1m) et de porter un masque. NB: L'Agence Postale Communale sera fermée pour congés annuels du 13 au 25 juillet 2020 inclus.

SERVICES MUNICIPAUX: Suite à la levée du confinement et au retour en classe des enfants du personnel en arrêt pour garde d'enfants, tout notre personnel communal a retrouvé son poste. Après avoir fleuri les rues et places de notre village, nos deux agents techniques, Jérémy et Jean-Michel, mettent tout en œuvre pour rattraper les tâches qu'ils n'ont pu effectuer du fait du confinement (désherbage, taille....).

APPEL AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Pour le bien vivre ensemble, nous rappelons aux propriétaires de chiens :

- Qu'il est interdit de laisser divaguer votre chien et qu'en vertu du règlement sanitaire départemental il convient de le tenir en laisse lorsque vous le promenez. La divagation des animaux est punie d'une amende de 150€.
- Qu'il convient de ramasser les déjections de votre chien et que les espaces verts, massifs de fleurs et trottoirs ne sont pas des « crottoirs ». Des canisacs sont à votre disposition en Mairie et également dorénavant à l'Agence Postale Communale. Les maîtres qui ne ramassent pas les déjections de leurs chiens encourent une amende de 450€.
- Qu'il convient d'éduquer votre chien afin d'éviter les aboiements intempestifs, les plaintes en Mairie étant de plus en plus fréquentes.

ZERO PHYTO (interdiction par la loi de l'usage des pesticides et désherbants)

La Commune de Breuschwickersheim ayant signé en 2017 la Charte de la biodiversité de l'Eurométropole de Strasbourg, le traitement phytosanitaire n'est plus possible depuis cette date dans tous les aménagements communaux (massifs, abords des bâtiments, places et parkings, cimetière...).

Ainsi au cimetière, l'entretien des allées principales, des espaces communs, des espaces enherbés et haies se fait par nos agents communaux. Cependant, concernant le désherbage, nous souhaitions vous rappeler que l'entretien des abords de chaque tombe appartient aux ayants-droits de ladite tombe. Merci à chacun pour sa participation.

La nouvelle Municipalité a également lancé une réflexion concernant les mesures à mettre en place pour faciliter l'entretien du cimetière et l'embellir.

Nous rappelons également aux habitants qu'il appartient à chacun de désherber le trottoir se trouvant devant sa propriété. Merci à tous pour votre participation.

RÉOUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE DE BREUSCHWICKERSHEIM

L'Eurométropole de Strasbourg, gestionnaire de la déchèterie de Breuschwickersheim, a validé la réouverture à la normale de ce service à compter du lundi 8 juin 2020 : le mercredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Sur place, il convient de respecter les mesures sanitaires affichées.

DISTRIBUTION DES MASQUES AUX HABITANTS

Vos élus vous ont distribué début du mois de mai, les masques fabriqués par nos bénévoles puis celui acheté par groupement de la Commune et de l'Eurométropole de Strasbourg durant la deuxième quinzaine du mois de mai. Vous recevez ce jour dans votre boîte aux lettres, le troisième masque lavable et réutilisable par habitant à savoir celui offert par le Département du Bas-Rhin. Le fichier 2019 de la taxe d'habitation a été utilisé pour l'adressage et la détermination du nombre de masques par foyer. Si vous constatez une erreur concernant vos masques, vous pouvez nous en informer en Mairie par mail à accueil.mairie@breuschwickersheim.fr ou par téléphone au 03.88.96.00.05.

ATTENTION: Ce masque ne remplace pas les gestes barrières.



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Respecter un distance de